



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Déclaration liminaire de Jean-Marie RECH, secrétaire général de la FNEE-CGT au CTPM du 28 mai 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Aujourd'hui tous les spécialistes et experts économiques, y compris les plus libéraux d'entre eux, s'accordent à dire que la France souffre moins de la crise que ses voisins européens. Le poids des dépenses publiques, l'ampleur des effectifs sous statuts, une épargne relativement importante et une consommation encore soutenue ont joué un rôle d'amortisseur et de stabilisateur dans cette tempête économique et financière.

Mais si nous nous en sortons globalement « moins mal » que d'autres, les politiques libérales successives font malgré tout un nombre incalculable de victimes directes ou indirectes au travers du chômage partiel, des licenciements, des faillites personnelles, de l'absence de perspectives et d'espoir pour les plus jeunes. C'est aussi dans cette période très difficile que la population devrait pouvoir compter sur des services publics de qualité et de proximité pour les aider à faire face.

Alors que les plans de relance devraient permettre le développement et l'amélioration des services publics, les projets gouvernementaux se succèdent pour les mettre à mal. Et dans cet exercice, le MEEDDAT n'est malheureusement pas en reste.

Sous les exigences de la RGPP, les réorganisations et les mutualisations se succèdent à un rythme effréné pour mettre en place les DREAL et les DDT. Les regroupements de services sont au programme, par exemple celui des services départementaux ONCFS/ONEMA, des implantations de services comme à Météo-France seraient vouées à disparaître... En administration centrale les déménagements liés au regroupement des services sur La Défense se font dans des conditions plus que difficiles.

Les projets de délocalisations se poursuivent, la loi de transfert des parcs de l'équipement sans garanties statutaires pour les personnels est en cours d'adoption, le réseau RST ne sait pas où il va, le Grenelle de la Mer peut discuter mais surtout pas de moyens, le projet de cadrage DIR en l'état ne répond pas aux problèmes engendrés par la non création d'emplois, l'annualisation du temps de travail, la banalisation du travail isolé, le recours croissant au travail posté, d'autre part la PTETE doit être sur deux niveaux.

Concernant les mesures catégorielles, le report de l'année 2008 sur 2009 a entraîné un gel obligatoire de 15 millions d'euros et leur déblocage servirait à accompagner les réformes.

Loin de répondre aux demandes de revalorisation des rémunérations et à l'amélioration des déroulements de carrière, les projets de fusions de corps de toutes catégories, sans aucun moyen supplémentaire, conduiraient notamment à la disparition de la filière « exploitation » ce qui est inconcevable. Ces projets de fusion de corps, quelques soient les corps concernés, remettraient en cause la technicité du ministère avec un risque de précarisation des carrières au profit d'une fonction publique de métier. Si on croise ce chantier avec le projet de loi sur la mobilité et la mise en œuvre de la prime de fonctions et de résultats, on entrevoit les dégâts possibles et les conséquences sur les statuts et le personnel.

Les logiques financières et le management par l'individualisation contribuent à vider les missions de leur sens et de leur contenu ouvrant la voie à leur sous-traitance, à leur externalisation, voire à leur disparition. Par exemple, la suppression de l'ingénierie publique concurrentielle conduirait à la perte de 3 200 emplois au ministère. La LOLF elle, prévoit 1 200 suppressions d'emplois par an d'ici 2011.

Les grandes mobilisations nationales interprofessionnelles de ce début d'année ainsi que les actions spécifiques au sein du MEEDDAT, et plus récemment le 26 mai, ont montré que les agents et la population attendent une autre politique qui doit rompre avec ces projets destructeurs.

Pour sa part, la CGT continuera d'organiser la mobilisation du personnel et mettra en avant ses propositions. Elle prendra toute sa part aux côtés des autres organisations syndicales pour faire du 13 juin une puissante journée de manifestations pour faire aboutir les revendications.

Merci de votre attention.